



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MAI 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 mai 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 juin 2010

AÉRODROME DE NIORT/SOUCHÉ :
CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE
PUBLIC

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 04 juin 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY

Excusés :

Adjoints :

Mme Chantal BARRE -

PATRIMOINE ET MOYENS

**AÉRODROME DE NIORT/SOUCHÉ : CONVENTION D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre du développement de l'activité école de l'association Ecole Niort Parachutisme, suite à son agrément par la Fédération Française de Parachutisme en 2007, il est souhaitable pour l'association de mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'organisation de l'enseignement et de la pratique du parachutisme notamment par l'implantation de bâtiments dédiés adaptés.

Pour cela, l'association Ecole Niort Parachutisme souhaite implanter sur l'aérodrome de Niort les deux bâtiments suivants, qui ont fait l'objet de deux arrêtés d'urbanisme accordant leur installation :

- hangar d'une superficie de 674 m² permettant l'hébergement des aéronefs mais également la tenue de cours théoriques ou le pliage de parachutes ;

- local hébergement d'une superficie de 100,50 m² d'une capacité d'accueil de 12 lits.

Il est donc proposé une convention d'occupation du domaine public, d'une durée de 20 ans, moyennant respectivement une redevance d'occupation annuelle de 1 000 € et 205 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention d'occupation du domaine public concernant l'implantation par l'association Ecole Niort Parachutisme sur l'aérodrome de Niort des deux bâtiments ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à signer ladite convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD